



## COMPTE RENDU DE LA 196<sup>e</sup> RÉUNION DU COMITÉ CONSULTATIF POUR L'ENVIRONNEMENT DE LA BAIE JAMES

*(ADOPTÉ)*

- DATE** : Le 25 février 2016
- LIEU** : Salle 08B, bureaux du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC), Édifice Marie-Guyart, Québec.
- PRÉSENCES** : Andy Baribeau, Gouvernement de la nation crie (GNC)  
François Boulanger, Canada  
Manon Cyr, Québec  
Pascale Labbé, Québec  
Ginette Lajoie, GNC  
Jean-Pierre Laniel, Québec  
Jean Picard, Canada  
Melissa Saganash, GNC, présidente  
Jean-Yves Savaria, Canada  
Monique Lucie Sauriol, Canada  
  
Marc Jetten, secrétaire exécutif  
Graeme Morin, analyste en environnement
- ABSENCES** : Kenneth Gilpin, membre d'office, Comité conjoint de chasse, de pêche et de piégeage (CCCPP)  
Chantal Otter Tétreault, GNC, vice-présidente  
François Provost, Québec
- OBSERVATRICE** : Annie Déziel, Conseillère politique principale, Analyse des politiques  
Agence canadienne d'évaluation environnementale
- INVITÉS** :
- Pour le point 7:** Christyne Tremblay, Sous-ministre, MDDELCC  
Marie-Josée Lizotte, Sous-ministre adjointe à l'eau, à l'analyse et aux évaluations environnementales, MDDELCC
- Pour le point 8:** Robert Sauvé, président-directeur général, Société du Plan Nord  
Joanne Laberge, directrice, Concertation au partenariat  
Jean-Luc Bugnon, conseiller stratégique  
Alexandre Baillargeon, adjoint exécutif, vice-présidence à la concertation au partenariat

### **1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sur une proposition de Manon Cyr, appuyée par Ginette Lajoie, l'ordre du jour est adopté tel que modifié.

### **2. ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA 195<sup>e</sup> RÉUNION (9 DÉCEMBRE 2015)**

Sur une proposition de Jean-Pierre Laniel, appuyée par Monique Lucie Sauriol, le compte rendu de la 195<sup>e</sup> réunion (9 décembre 2015) est adopté tel que modifié.

### **3. PRIORITÉS 2015-2017**

#### **a. *Promotion de l'évaluation environnementale stratégique***

Le Sous-comité sur l'évaluation environnementale stratégique (ÉES) a suggéré plusieurs modifications au rapport préparé par Michel A. Bouchard suite à l'atelier tenu avec les membres le 8 décembre 2015. La nouvelle version du rapport sera transmise aux membres pour approbation. Les recommandations du rapport doivent soutenir la préparation d'un mémoire du CCEBJ concernant le projet de loi attendu sur la modernisation du régime d'autorisation de la Loi sur la qualité de l'environnement. L'analyste préparera un sommaire des recommandations concernant l'ÉES.

#### **b. *Étude sur les effets cumulatifs***

L'étude consiste à déterminer la prise en compte des effets cumulatifs dans un échantillon de sept projets soumis au processus d'évaluation et d'examen du chapitre 22. Un chercheur collabore avec le CCEBJ en examinant les directives, les études d'impact et les certificats d'autorisation sous cet angle. Le projet de rapport est attendu d'ici la fin mars 2016.

Selon une analyse préliminaire du chercheur, le traitement des effets cumulatifs est très variable d'un projet à l'autre. Il observe toutefois que ces effets sont abordés principalement à l'étape de la directive et de l'étude d'impact, et peu durant la prise de décision.

#### **c. *Approche pour l'examen des plans d'aménagement forestier***

Le CCEBJ a tenu son atelier sur l'approche d'examen des plans d'aménagement la veille. Les membres sont satisfaits du déroulement de l'atelier, notamment de la qualité des présentations. À la lumière de ces échanges, le Sous-comité sur la forêt du CCEBJ doit identifier des enjeux à prendre en considération en amont de l'élaboration des plans d'aménagement forestier intégrés tactiques (PAFI-T) applicables à la période 2018-2023.

### **4. ADMINISTRATION**

#### **a. *Fonctionnement du Comité administratif***

Une membre fait part de difficultés rencontrées au Comité administratif, entre autres concernant des dossiers nouveaux pour des membres récemment nommés sur ce sous-comité. Les membres s'engagent à apporter le soutien nécessaire au Comité administratif, selon le besoin.

#### **b. *Processus de sélection d'espaces locatifs pour les secrétariats du CCCPP et du CCEBJ***

Les secrétaires des deux comités ont mis à jour les critères de localisation en vue de la sélection d'un local plus grand. Les membres recommandent de travailler avec un courtier en immobilier commercial pour obtenir un éventail significatif de propositions. Le secrétaire vérifiera si le CCCPP est d'accord pour partager les frais d'un courtier.

#### **c. *Nominations à la présidence et la vice-présidence***

Une membre indique que le processus de nomination à la présidence du CCEBJ, en vue de l'année financière débutant le 1<sup>er</sup> avril 2016, suit son cours au gouvernement du Québec. En ce qui concerne la vice-présidence, les membres nommés par le gouvernement du Canada feront une vérification à ce sujet.

**d. Révision salariale concernant les postes de secrétaire exécutif et d'agente de secrétariat**

Les membres adoptent la résolution concernant la révision salariale du secrétaire exécutif applicable à l'année financière 2016-2017.

Les membres souhaitent faire des vérifications avant d'adopter la résolution concernant la révision salariale de l'agente de secrétariat.

**5. EXAMEN DU FONCTIONNEMENT DU CCEBJ ET PROPOSITION DE DIAGNOSTIC ORGANISATIONNEL**

Les membres souhaitent qu'une évaluation externe soit menée afin d'améliorer le fonctionnement du Comité. Cet exercice doit comprendre un examen du rôle des membres et des employés ainsi que l'efficacité des communications. Des membres suggèrent d'inclure les partenaires du CCEBJ dans l'exercice pour profiter de leur perception. Selon une membre, un examen interne du fonctionnement, par les membres et les employés, bonifierait cette évaluation.

**6. SUIVI DES DOSSIERS**

**a. *Mise en œuvre des recommandations sur la participation publique***

Le tableau de mise en œuvre des recommandations a été transmis aux comités d'évaluation et d'examen pour commentaires. Le tableau a été bonifié à l'aide des commentaires du Comité fédéral d'examen (COFEX-Sud), puis affiché sur le site Internet du CCEBJ. Le Comité provincial d'examen (COMEX) prévoit examiner le tableau sous peu.

**b. *Document d'orientation à l'intention des promoteurs concernant la mise en œuvre de la Loi sur les pêches***

L'analyste préparera une téléconférence du Sous-comité sur la mise en œuvre de la Loi sur les pêches pour discuter des commentaires de Pêches et Océans Canada sur le document d'orientation pour les promoteurs de projets dans le territoire Eeyou Istchee Baie-James.

**c. *Politique de consultation des communautés autochtones du MÉRN***

Un responsable du ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles (MÉRN) indique qu'une séance d'information à l'intention des organismes de la CBJNQ est prévue en avril 2016. Le ministère souhaite d'abord consulter les communautés autochtones directement.

**d. *Livre vert du MÉRN sur l'acceptabilité sociale***

Le CCEBJ fera part de son intérêt à commenter le Livre vert durant les consultations particulières prévues en commission parlementaire au printemps 2016. L'analyste effectuera un examen du document pour préparer l'élaboration de commentaires.

**e. *Plan de mobilité durable du Nord-du-Québec***

Le secrétaire vérifiera la disponibilité du directeur du Bureau de coordination du Nord-du-Québec (Transports Québec) pour une présentation concernant le projet de plan de mobilité durable lors de la prochaine rencontre du CCEBJ.

**f. Caractérisation du site contaminé de la Pointe Louis XIV**

La Direction régionale du MDDELCC prévoit présenter les résultats de la caractérisation (Phase I) de la Pointe Louis XIV à la communauté de Chisasibi en avril 2016. Le secrétaire vérifiera s'il est possible d'obtenir copie du rapport de caractérisation.

**7. RENCONTRE AVEC LA SOUS-MINISTRE DU MDDELCC, MME CHRISTYNE TREMBLAY**

La rencontre avec la Sous-ministre du MDDELCC a permis de discuter des recommandations du CCEBJ sur la participation publique, de la prise en compte des effets cumulatifs et d'un cadre pour l'évaluation environnementale stratégique prévu dans le projet de loi modernisant la Loi sur la qualité de l'environnement (voir le sommaire de la rencontre à l'Annexe 1).

**8. RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, M. ROBERT SAUVÉ**

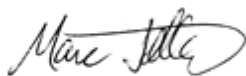
Durant la rencontre, M. Sauvé a présenté les actions prioritaires de la Société du Plan Nord et discuté avec les membres des enjeux concernant l'acquisition des connaissances et la prise en compte des effets cumulatifs du développement. L'acceptabilité sociale et l'évaluation environnementale stratégique ont également été abordées (voir le sommaire de la rencontre à l'Annexe 2).

**9. BILAN DE L'ENQUÊTE ET DES CONSULTATIONS SUR LES ENJEUX DE LA FILIÈRE URANIFÈRE**

Les membres effectuent la révision du rapport « post mortem » préparé par la personne ressource associée à la Commission du CCEBJ sur les enjeux de la filière uranifère. Le secrétaire et l'analyste prépareront des recommandations, à partir de ce rapport, destinées au ministre du MDDELCC, avec le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) en copie. Ces recommandations doivent guider de futurs exercices conjoints de consultation sur le territoire Eeyou Istchee Baie-James.

**10. PROCHAINE RÉUNION**

Le CCEBJ prévoit tenir sa prochaine rencontre à Eastmain, les 8 et 9 juin 2016.



Marc Jetten  
Secrétaire exécutif  
Le 26 juillet 2016

## **ANNEXE 1 : SOMMAIRE DE LA RENCONTRE AVEC LA SOUS-MINISTRE DU MDDELCC, MME CHRISTYNE TREMBLAY<sup>1</sup>**

L'analyste du CCEBJ présente, en réponse à la proposition faite par la Sous-ministre par lettre, les priorités du CCEBJ en ce qui concerne la mise en œuvre des recommandations en matière de participation publique. Selon l'analyste, il serait possible de préparer à court terme un document d'orientation, à l'intention des promoteurs de projets, présentant les pratiques exemplaires de participation. Mme Tremblay souligne l'ouverture de son ministère à collaborer éventuellement à une telle initiative. Mme Marie-Josée Lizotte, Sous-ministre adjointe, ajoute que plusieurs guides préparés par le MDDELCC, entre autres pour les processus des chapitres 22 et 23 de la CBJNQ, pourraient servir de références pour ce travail. L'analyste mentionne que le CCEBJ précisera sous peu cette initiative, y compris en ce qui concerne l'apport envisagé du Ministère.

L'analyste mentionne également l'intention du CCEBJ à développer une stratégie de sensibilisation du public au processus du chapitre 22 et à la participation publique, mais il s'agirait d'une initiative à plus long terme. La collaboration des comités d'évaluation et d'examen sera sollicitée autant pour le document d'orientation que pour la stratégie de sensibilisation.

La Sous-ministre du MDDELCC fait part des travaux concernant le registre public des projets soumis à une autorisation ou une évaluation environnementale. Selon Mme Tremblay, il s'agira de l'une des composantes du projet de loi qui sera déposé, au printemps 2016, pour moderniser le régime d'autorisation de la Loi sur la qualité de l'environnement (LQE). Le registre facilitera l'accès à l'information et réduira le nombre de demandes faites au personnel du ministère pour l'obtention de documents. En ce qui concerne le processus d'évaluation et d'examen du chapitre 22 de la Convention, elle souligne qu'une partie de l'information est déjà disponible sur le site du COMEX.

Une membre du CCEBJ présente les travaux en cours concernant la prise en compte des effets cumulatifs durant le processus d'évaluation et d'examen du chapitre 22. Le CCEBJ souhaite examiner cet enjeu à la lumière de principes reconnus dans le domaine. L'examen comprend le contenu de la directive produite par le Comité d'évaluation, de l'étude d'impact et du certificat d'autorisation. Plusieurs des projets sélectionnés ont également été assujettis à la procédure de la Loi canadienne sur l'évaluation environnementale, ce qui permet de comparer le traitement des effets cumulatifs. La Sous-ministre aimerait connaître les résultats de cette étude, car la prise en compte des effets cumulatifs constitue un défi pour l'application du régime de la LQE à l'échelle d'une région.

Une membre du CCEBJ aborde, de façon préliminaire, les conclusions de l'atelier mené par le CCEBJ sur la question de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES). Les membres ont discuté des politiques, plans et programmes (PPP) dont l'assujettissement à une ÉES constituerait un gain environnemental et social pour le territoire. Il s'agit notamment des initiatives de planification territoriale. La Sous-ministre du MDDELCC affirme la volonté du Ministère d'inclure un cadre d'application des ÉES au Québec fera dans le projet de loi modernisant la LQE.

---

<sup>1</sup> La rencontre s'est déroulée dans la salle du COMEX de l'Édifce Marie-Guyart.

## **ANNEXE 2 : SOMMAIRE DE LA RENCONTRE AVEC LE PRÉSIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL DE LA SOCIÉTÉ DU PLAN NORD, M. ROBERT SAUVÉ<sup>2</sup>**

La présidente du CCEBJ explique que le Comité souhaite mieux connaître la Société du Plan Nord ainsi que ses priorités d'action. Par ailleurs, le CCEBJ désire présenter ses initiatives touchant l'environnement et le milieu social du territoire Eeyou Istchee Baie-James, qui est couvert par le territoire du Plan Nord. Une membre du CCEBJ présente les travaux concernant les effets cumulatifs dont la prise en compte, dans le cadre de projets individuels, est limitée à l'heure actuelle. En général, les promoteurs de projets n'ont pas accès aux données sur l'état de référence du milieu qui leur permettraient de prendre en considération les impacts passés, actuels et futurs de projets. Selon un membre, l'accès aux données est primordial pour les promoteurs qui souhaitent anticiper les risques pouvant découler de la réalisation du projet.

M. Robert Sauvé présente la structure et les actions prioritaires de la Société du Plan Nord. Il rappelle que le Plan Nord respecte les ententes conclues avec les nations autochtones, entre autres la CBJNQ. Le développement durable est au cœur de cette initiative. Il donne comme exemple la conversion projetée des communautés nordiques à l'énergie renouvelable, car beaucoup sont alimentées par des centrales aux hydrocarbures. Par ailleurs, M. Sauvé est intéressé à collaborer avec le CCEBJ pour améliorer le Plan Nord si des lacunes sont identifiées.

En ce qui concerne l'acquisition de données, M. Sauvé croit que le promoteur, le public et les autres acteurs doivent avoir une base scientifique commune pour discuter sur un même pied des avantages et inconvénients d'un projet. Il donne l'exemple de l'engagement gouvernemental à conserver 20% du territoire du Plan Nord et de réserver un autre 30% à des fins non industrielles : le développement des connaissances, dans le cadre de la planification écologique, joue un rôle crucial pour la mise en œuvre de cet engagement. Pour maximiser les retombées, la Société a une approche matricielle pour que les données acquises dans un secteur puissent bénéficier à d'autres (par exemple, l'aménagement forestier ou le développement minier). Par ailleurs, M. Sauvé croit que l'Institut nordique du Québec récemment créé peut jouer un rôle important dans l'acquisition et la diffusion de données.

L'acceptabilité sociale est une composante essentielle du Plan Nord, selon Robert Sauvé. La Société du Plan Nord travaille beaucoup en amont des projets de développement pour assurer l'implication des communautés concernées et pour sensibiliser les promoteurs. Sur la question de l'évaluation environnementale stratégique (ÉES), M. Sauvé croit que la proposition la plus récente du CCEBJ, concernant l'assujettissement de certains politiques, plans ou programmes, est plus ciblée et plus susceptible d'être mise en œuvre. En conclusion, M. Sauvé croit que cette rencontre constitue un prélude à une collaboration prometteuse, tout en soulignant que le déploiement de la Société du Plan Nord en est à ses débuts.

---

<sup>2</sup> La rencontre a eu lieu aux bureaux de la Société (900, boul. René-Lévesque Est, Québec, Bureau 720).